



Traité Baba Metsia

Michna 9 - Chapitre 9

הַמְקִיבֵל שָׂדֶה מִחֲבֵירוֹ לְשָׁנִים מְעוֹטוֹת,
לֹא יִזְרְעֶנָּה פְּשֵׁתָן,
וְאִין לוֹ קוֹרֶת שְׁקָמָה.
קִבְּלָה מִמֶּנּוּ שְׁבַע שָׁנִים,
זוֹרְעָה שָׁנָה רְאשׁוֹנָה פְּשֵׁתָן,
וְיֵשׁ לוֹ קוֹרֶת שְׁקָמָה.

Si quelqu'un prend à son prochain un champ à ferme pour peu d'années, il ne peut pas y semer de lin et il ne lui appartient rien des troncs de sycomores. S'il l'a pris de lui pour sept années, il pourra, la première année, y semer du lin et couper les sycomores.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions